



28^{èmes} JOURNEES AFRICAINES DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

22^{ème} JOURNEE MONDIALE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

RAPPORT DE SYNTHESE

Thèmes :

JAPRP

**SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL (SST) DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE A FORT
POTENTIEL DE RISQUE : DEFIS ET STRATEGIES D'INTERVENTION**

JMSST

**IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA SECURITE ET LA SANTE AU
TRAVAIL**

Dates : 24, 25 et 26 avril 2024

Lieu : Bouaké, Université Internationale ICK

Rapporteurs

Messieurs :

- **LAGO Eric Arnaud**
- **NIAMIEN Ali Patrice**
- **KOUAME ABENAN Elodie**
- **BAKAYOKO Yamissa**

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Chaque année, les pays africains membres du réseau de l'Interafricaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP), célèbrent le 30 avril, la Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP).

Au niveau mondial, le 28 avril marque également la journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail.

Ainsi, les 28 et 30 avril offrent l'occasion de mettre en évidence, tant au niveau national, sous régional qu'international, les questions de sécurité et de santé au travail.

Selon l'OIT, chaque année, **plus de 2,78 millions** de travailleurs perdent la vie à cause d'accidents du travail ou de maladies liées à leur activité professionnelle.

En revanche, d'après les estimations nationales les plus récentes, **5793** cas d'accidents ont été enregistrés en 2022 à la CNPS.

Ces chiffres démontrent la persistance des risques d'accidents et de maladies professionnelles existants qui sont depuis quelques années amplifiés par le changement climatique avec un impact notable sur le monde du travail avec des coûts humains mais aussi économiques.

De plus, les travailleurs de l'économie informelle ne sont pas épargnés par les accidents du travail, les maladies professionnelles et les conditions de travail dangereuses.

Les défis en Afrique en sécurité et santé au travail demeurent particulièrement prononcés. Dès lors, il convient d'une part de définir des stratégies adéquates en vue de réduire les impacts du changement climatique sur la santé et la sécurité des travailleurs et d'autre part, de mieux prévenir les risques d'accidents dans les entreprises et en particulier celles des secteurs à fort potentiel de risque.

C'est à juste titre que l'OIT et l'IAPRP, à l'occasion de la commémoration de la **22^{ème} Journée Mondiale de la Sécurité et la Santé au Travail (JMSST)** et de la **28^{ème} Journées Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP)**, ont proposé respectivement les thèmes suivants :

« **Impact des changements climatiques sur la sécurité et la santé au travail** » pour la JMSST et,

« **Sécurité et Santé au Travail (SST) dans les secteurs d'activité à fort potentiel de risque : défis et stratégies d'intervention** » Pour les JAPRP

2. OBJECTIFS

2.1. Objectifs généraux

Les objectifs généraux de cette double célébration de la JMSST et de la JAPRP étaient respectivement :

- ✓ Développer de bonnes pratiques en SST résilients face au changement climatique ;
- ✓ Renforcer les actions en faveur de la sécurité et de la santé au travail dans les secteurs d'activité à fort potentiel de risque dans l'espace IAPRP.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés relativement à la JMSST consistaient entre autres à :

- ✓ Identifier les causes du changement climatique ;
- ✓ Analyser les impacts du changement climatique sur la SST ;
- ✓ Exposer les initiatives nationales pour limiter l'impact des changements climatiques sur le milieu de travail ;
- ✓ Proposer des mesures de résilience face au changement climatique.

Les objectifs spécifiques liés à la JAPRP étaient de (d') :

- ✓ Identifier les secteurs d'activité à fort potentiel de risque en Afrique,
- ✓ Élaborer des stratégies de prévention pour chaque secteur à haut risque, en tenant compte des spécificités locales, des ressources disponibles et des bonnes pratiques ;
- ✓ Évaluer régulièrement l'efficacité des mesures de prévention mises en œuvre et ajuster les interventions en fonction des résultats obtenus, en vue d'améliorer continuellement la sécurité et la santé au travail.

3. PARTICIPATION

3.1. Les participants

Ces journées ont enregistré un total de **285 participants** issus de **130 entreprises, 06 associations syndicales, patronales et ONG, 12 organes de presse, 08 Associations d'artisans et 04 ministères.**

4. ORGANISATION ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ci dessous étaient inscrits au programme :

- ✓ les cérémonies d'ouverture et de clôture ;
- ✓ deux (2) conférences ;
- ✓ cinq (5) panels ;
- ✓ trois (03) communications.

4.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions. La première a été dite par **M. FOFANA MELOMBE, 7^{eme} Adjoint au Maire, Représentant le 1^{er} magistrat de la Commune de BOUAKE.** Après avoir salué les participants et remercié la CNPS au nom du Ministre Amadou Koné, il a rappelé à tous, l'importance de la santé et sécurité au travail et la

nécessité pour les autorités municipales d'adopter des politiques qui protègent les acteurs du monde du travail. Quant à **M. KEAN Yves**, Directeur de la CNPS de BOUAKE et représentant le DG de la CNPS, il a fait un état des lieux en se basant sur des données statistiques peu reluisantes. 2,78 millions de décès sont enregistrés chaque année dans le monde du fait des ATMP et en Côte d'Ivoire, 8 milliards sont dépensées par la CNPS et 32 milliards par les entreprises par année au titre des réparations. Il a souligné le lien étroit entre la SST et le changement climatique tel que relevé par la politique nationale du changement climatique tout en remerciant les partenaires au développement pour leurs actions en faveur de la protection des travailleurs. Le Représentant du Ministre Gouverneur de la vallée du Bandama, **M. TOKPA SOUMAHORO**, Président de la cérémonie a salué le Directeur Général de la CNPS pour les initiatives visant la protection des travailleurs. Il a demandé à l'ensemble des acteurs présents de prendre une part active aux assises en relevant ensemble les défis de notre monde actuel. Après avoir souhaité de fructueux travaux aux participants, il a déclaré ouverts les travaux de la 28^e JAPRP et la 22^e JMSST.

4.2 : Les travaux techniques

Avant les travaux techniques, les participants ont eu droit à une induction sécurité faite par Monsieur **GNOUIMBA Armel**, Contrôleur en Prévention assermenté à la CNPS, qui a indiqué les consignes de sécurité à observer sur le site durant ces journées.

La présentation des objectifs, des résultats et des impacts ainsi que l'état d'exécution des recommandations de la 27^{ème} JAPRP a été faite par **M. YEDO Jacques Nomel**, Consultant QHSE. De cette communication on retient que sur les **5 recommandations** formulées lors des JAPRP 2023, **une** a été entièrement réalisée (100%), **trois** sont en cours de réalisation et la dernière n'a pas connu un début de réalisation.

La communication sur le focus a été faite par **M. NIAMIEN Ali Patrice**, Contrôleur en Prévention à la CNPS de Divo.

Il a présenté l'Interafricaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP) ainsi que les activités déjà réalisées et à venir.

4.2.1 : Les conférences sur les thèmes centraux des JMSST et JAPRP

Le thème central portant sur la thématique « **Impact des changements climatiques sur la sécurité et santé au travail** » a été dite par **Dr. KOFFI Guy Roger Yoboué**, enseignant **Chercheur à l'université Alassane OUATTARA de Bouaké**.

Dr KOFFI Guy a défini le changement climatique comme étant une variation interannuelle des paramètres du climat qui inclut le long terme et porte sur des éléments tels que la température, la pluviométrie. Selon le conférencier, les changements climatiques se manifestent en CI par une élévation des températures, une augmentation des sécheresses, la disparition d'espèces animales, les pénuries de denrées alimentaires, l'accroissement des

risques sanitaires, la pauvreté et les déplacements de populations. La seconde partie de son intervention a traité des conséquences du changement climatique sur la santé et les conditions de travail. Dans cette séquence, le conférencier a montré que l'impact du changement climatique sur la qualité de l'air, de l'eau, la sécurité des habitats et l'approvisionnement en aliments sains pourrait entraver la santé des hommes. Il a aussi montré l'impact du changement climatique sur les conditions de travail en mettant en exergue le stress thermique qui influe sur les performances humaines. Pour faire face aux effets du changement climatique en côte d'ivoire, le conférencier a proposé une série d'actions, entre autres, l'adoption de l'écogeste sur les lieux de travail pour se protéger contre les effets du changement climatique.

La conférence introductive portant sur le thème central des JAPRP « **La sécurité et santé au travail dans les secteurs d'activités à fort potentiel de risque : défis et stratégies d'intervention** » a été conjointement animé par **Dr. AKE LOLO**, Directrice Régionale de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de Gbêkê, Hambol, Iffou et **M. LAGO Eric Arnaud**, Manager de service Contrôle à la **CNPS Bouaké**.

A l'entame de son propos, **Dr AKE LOLO** a ressorti les secteurs d'activités à fort potentiel de risque que sont l'agriculture, la construction et l'industrie extractive. Dans ces trois secteurs, piliers de l'économie ivoirienne, les conditions de travail demeurent pénibles. Nous pouvons relever entre autres dysfonctionnements, l'usage incontrôlé des produits phytosanitaires pour l'agriculture, une mauvaise organisation des chantiers pour le BTP, des risques d'explosion et d'ensevelissement pour le secteur des mines.

Dans la deuxième partie de cette conférence sur le thème central, **M. LAGO Eric Arnaud** a déroulé la stratégie d'intervention de la CNPS dans les secteurs d'activités à fort potentiel de risque qui se décline en plusieurs points :

- la création d'une Direction de la Prévention avec 3 départements couvrant les différents aspects rencontrés en entreprise ;
- la mise en place d'un contrat programme entre l'Etat de CI et la CNPS avec **des orientations stratégiques**, en application des dispositions de la loi n°99-476 du 2 Août 1999
- Promotion du concept Vision Zéro
- Mise en place d'un programme de formation au profit des acteurs de la SST.

Cette stratégie a eu selon **M. LAGO** une incidence notable sur les taux moyen de fréquence et de gravité. De 2019 à 2023 le **Tf** moyen national est passé de **3,9** à **2,51** et le **Tg** est passé de **0,028** à **0,015**. En termes de perspectives, il est prévu entre autres, le

renforcement de la collaboration avec les partenaires, la vulgarisation du concept vision zéro, la promotion de la culture de la sécurité.

4.2.2 Les panels

La communication sur le sous-thème « rôle de l'Etat dans la gouvernance des risques climatiques : enjeux et perspectives » animé par **M. KOUAME Koffi Devy** Directeur Régional de l'environnement de GBEKE a permis de faire un état des lieux de la politique du gouvernement en matière de gestion des risques face au changement climatique.

Les communications sur le thème central des JMSST et le sous thème ont fait l'objet d'un panel.

Le second panel animé par les Institutions régionales sur le thème central des JAPRP : « La sécurité et santé au travail dans les secteurs d'activités à fort potentiel de risque : défis et stratégies d'intervention » a été animé par trois (03) intervenants :

- **M. AHI Tigori François**, Directeur Régional des Mines et de Géologie (DRMG) de Bouaké
- **M. GNAMIEN Philippe**, Chef de service des transports terrestres et de la circulation

M. BAH Boni, Sous-Directeur de la protection des végétaux.

Les panélistes ont présenté les défis à relever relativement aux interventions dans les secteurs à fort potentiel de risque (Transport, agriculture, Mine et Géologie). Ils ont également présenté les stratégies d'intervention dans ces secteurs à fort potentiel de risque tout en évaluant les stratégies mises en œuvre.

Le troisième panel animé par **des entreprises sur le thème central des JAPRP** a vu la participation de trois (03) intervenants :

- **M. KOFFI Serge Kablan**, Chef de Département QHSE à la SUCAF;
- **M. YAO Michel**, Responsable HSE à PORTEO zone centre ;
- **Dr. KOUAME Franck-Yannick**, Médecin du Travail.

Les deux premiers intervenants ont présenté les grands axes de la politique de santé et sécurité au travail de leurs différentes entreprises avant d'exposer leurs stratégies de gestion des risques en santé et sécurité au travail.

Dr KOUAME a quant à lui, présenté les résultats d'une étude au plan épidémiologique sur les caractéristiques des accidents du travail survenus chez les travailleurs des usines de transformation de noix de cajou. Les résultats de cette étude ont révélé que les Accidents du Travail survenaient en majorité chez des jeunes femmes, ouvrières, non ou peu instruites exerçant au poste de décorticage.

Le quatrième panel consacré aux institutions sur le Sous-thème des JAPRP « Quelles solutions pour la prise en compte du secteur informel et des travailleurs indépendants dans les programmes de prévention des risques d'accidents et de maladies liés au travail »,

a été développé par **M. BAKAYOKO Yamissa**, Contrôleur en prévention à la CNPS de Bouaké et **Dr AKE LOLO**, Directrice Régionale de l'ARSST.

Les panélistes ont proposé une approche et des outils de management de la SST adapté au secteur informel et aux travailleurs indépendants. Ils ont également défini des canevas de mise en œuvre et des critères d'évaluation de programmes d'évaluation des risques d'accidents et de maladies liés au travail. Quatre composantes stratégiques ont été définies pour le déploiement de la SST dans le secteur informel, ce sont :

- la gouvernance ;
- la connaissances des risques et partenariats ;
- la promotion de la prévention des risques ;
- le suivi, évaluation et l'apprentissage.

Le dernier Panel dédié aux organisations régionales sur le Sous-thème des JAPRP a été animé par deux intervenants : **M. COULIBALY Tiémoko**, de la chambre régionale des métiers et **M. ADOU**, de la chambre de commerce et d'industrie

Après avoir défini les missions de la chambre des métiers, **M. COULIBALY** a présenté la nomenclature des métiers du secteur de l'artisanat et les critères d'évaluation du programme SST lié aux activités de ce secteur.

Quant à **M. ADOU**, il a proposé un plan d'actions qui vise à mettre en œuvre le programme de prévention à l'endroit des travailleurs indépendants et du secteur informel.

4.2.3 Les Communications

Trois (03) communications ont été enregistrées.

La première communication sur le thème « Stratégie de résilience face à l'impact du changement climatique : Quelle approche, cas des secteurs coton et anacarde

a été **conjointement** animé par :

- **Dr. BINI Kouadio Kra Norbert**, Chercheur Entomologiste au CNRA;
- **M. TUO Ténan**, Chef du Centre de Classement Coton de Côte d'Ivoire (3C-CI) ;
- **M. GOULE PACOME**, Agent à la R/D COIC ;
- **Dr. DOGA Dabé**, du CNRA.

Après une brève présentation de leurs différentes structures, les intervenants ont donné une approche conceptuelle du thème. Ensuite, ils ont présenté les stratégies développées par leurs entreprises respectives pour faire face aux risques encourus suite aux changements climatiques dans les secteurs coton et anacarde.

La deuxième communication a été dite par **Mlle KOUAME Abenan Elodie**, Contrôleur en prévention à la CNPS Bouaké et **M. GUEI Privat**, Directeur Régional de la CIE DRTET Bouaké.

Mlle KOUAME a présenté le concept Vision zéro en exposant les étapes de sa mise en œuvre et les résultats obtenus depuis son lancement. **M. GUEI Privat**, à quant à lui, présenté les performances de son site après l'implémentation de la démarche vision zéro. De sa présentation, on retient que la démarche Vision Zéro a été un atout majeur dans l'amélioration des performances en SST et de production.

La dernière communication de ces journées a été consacrée au régime social des travailleurs indépendants. M. KEAN Yves, Directeur de la CNPS de Bouaké a dans un premier temps éclairé l'auditoire sur la notion de travailleur indépendant, ensuite il a décrit les prestations offertes avant de finir par les modalités d'affiliation et de cotisation.

Au terme de ces journées, les participants à la 22^{ème} JMSST et aux 28^{èmes} JAPRP ont formulé les recommandations suivantes :

- **Intégrer l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le management des systèmes HSE ;**
- **Proposer un processus d'aménagement des horaires en tenant compte du changement climatique à travers la législation ;**
- **Mettre en place une équipe projet chargée de la mise en place d'une assurance agricole pour l'indemnisation des agro victimes des catastrophes naturels liées au changement climatique.**

Fait, à Bouaké, le 26 avril 2024

Les Participants